

Livry-Info

LE MOT DU MAIRE

Ce n'est un mystère pour personne que les communes subissent aussi les effets de la crise.

La formidable expansion de ces dernières années, qui leur a permis de se doter de routes, d'écoles, etc., se ralentit et les budgets communaux montrent eux aussi, à l'instar de ceux des entreprises, une certaine stagnation des investissements. Dans ce contexte, la décentralisation des pouvoirs de l'Etat au profit des collectivités locales, événement exceptionnel dans notre histoire, a du mal à se mettre en place faute de moyens suffisants.

Cependant, il ne faudrait pas céder au pessimisme. Nous avons la capacité et la possibilité d'aller encore et toujours de l'avant, en privilégiant le qualitatif, d'autant plus que le quantitatif est faible. Il faut notamment encourager les associations locales, développer des actions dans le domaine social, favoriser les initiatives individuelles. Tout ne peut pas venir de la commune...

Deux exemples pour illustrer mon propos, et qui montrent que dans notre village de Livry, "ça marche" :

- la merveilleuse expérience, unique en Seine-et-Marne, du débroussaillage et du nettoyage des bois communaux par les habitants eux-mêmes;
- la célébration de la Fête de la Musique, le 21 juin, premier jour de l'été, où les enfants des écoles se sont associés aux personnes âgées pour chanter et, par là, tisser ensemble des liens entre les générations.

Alors, au moment où nos préoccupations sont plutôt tournées vers les vacances, vers le soleil, je crois qu'il est bon de ne pas oublier que chacun d'entre nous a les moyens, d'une façon ou d'une autre, de créer, de participer, de "s'investir". Il n'est, en effet, rien de pire que de se replier sur soi-même.

Ceci dit, je vous souhaite d'excellentes vacances.

*Le Maire,
Claude Forthomme*



Le dimanche de Pâques, un incendie détruisait en partie 5 hectares derrière le Domaine d'Artémis. Les beaux jours revenus, faisons plus que jamais attention aux mégots, morceaux de verre, etc., en nous promenant en forêt.

AFFAIRES SCOLAIRES



A notre époque, où les études sont de plus en plus longues, nul ne met plus en doute l'importance d'un enseignement de qualité dès les plus petites classes, afin que chaque enfant ait les meilleures chances de développer ses capacités et de se forger un avenir qui corresponde à ses aspirations.

Dans les écoles de Livry, les enseignants, les parents et la commune ont fait et font tout ce qui est en leur pouvoir afin de réunir l'ensemble des conditions qui permettent de dispenser cet enseignement : la commune par son soutien financier, les parents en apportant leur aide matérielle en maintes occasions et en agissant en force de proposition, les enseignants par leurs connaissances, leur patience et leur dynamisme, car l'école évolue et demande sans cesse de nouvelles qualités aux enseignants. Tous contribuent à ce que nos enfants prennent un bon départ dans la vie scolaire et dans la vie tout court.

L'école n'apprend plus seulement à lire, à écrire, à compter et réciter l'histoire ou la géographie; l'enseignement se diversifie pour suivre l'évolution des techniques et il évolue pour apporter aux enfants, en plus des connaissances, les moyens d'un développement harmonieux, d'une prise en charge plus autonome, d'une ouverture sur le monde. A Livry, on tient compte de tout cela : on enseigne la musique (la danse est prévue pour l'année prochaine), les grands vont à la piscine (prochainement peut-être la patinoire); deux enseignants ont demandé à suivre à l'Ecole normale un stage informatique car un projet est à l'étude en Caisse des écoles (nous pensons qu'il est bon de sensibiliser les enfants à l'informatique au moment où l'Education nationale équipe les lycées et collèges en micro-ordinateurs). A l'école primaire, l'enseignement, c'est sérieux, et rien n'est négligé pour que les enfants partent au collège dans de bonnes conditions.

Chez les petits, on bouge et on ouvre les portes de l'école aux parents qui désirent animer des activités manuelles. A la maternelle, les enseignants ont su faire de cet endroit, déjà agréable, un lieu où tout est conçu pour solliciter les sens des enfants et les mener plus tard à la "grande école".

Dans les deux écoles on a préparé activement la kermesse afin d'avoir les moyens d'augmenter encore le champ des activités pratiquées. Le 21 juin, les enfants sont allés chanter et jouer de la musique au foyer des personnes âgées. Pour la sortie de fin d'année, certains sont allés à la base de loisirs de Buthiers, d'autres ont fait un pique-nique et une randonnée à vélo en forêt de Fontainebleau.

Une école proche de la vie, qui bouge et s'ouvre sur le monde, une école moderne, dans un cadre agréable, une école qui prend en compte les besoins des enfants dans tous les domaines (intellectuel, culturel, sportif), c'est ce que nous avons réussi à faire dans notre village.

C. O.

La Caisse des écoles a bien reçu vos dons et vous adresse ses remerciements les plus chaleureux.

Elle pourra cette année encore, grâce à votre générosité, mettre les sommes nécessaires à la disposition des enfants des écoles de la commune pour leur permettre de poursuivre leurs diverses activités.

Une nouvelle fois merci.

A L'ECOLE MATERNELLE

Lors du Conseil d'école du 5 mai à l'école maternelle, Mme Rey avait été très favorable à l'ouverture de l'école maternelle aux parents qui seraient susceptibles d'apporter des techniques et d'animer avec la collaboration des enseignants certaines activités telles que la musique, la poterie, les émaux, les techniques d'impression, etc.

Toutes les idées et suggestions sont acceptées à l'école maternelle et seront discutées ultérieurement.

La Directrice de l'école maternelle



L'exposition des travaux d'élèves à la maternelle

LES POLLUEURS SERONT LES PAYEURS



Sans commentaire...

Périodiquement, la commune organise un ramassage des objets encombrants, ferrailles, etc. Cela n'empêche pas un certain nombre d'individus de prendre le chemin de Chartrettes, après la voie ferrée, pour une décharge publique. Nos employés communaux y ont trouvé récemment de quoi remplir largement deux grosses bennes Vendrand de 10 m³ et, celles-ci à peine évacuées, les dépôts ont recommencé.

Comme nous ne pouvons laisser cette situation se perpétuer indéfiniment, nous avons réussi à identifier la provenance d'un certain nombre des objets hétéroclites déposés, grâce à des preuves formelles qui ont été communiquées à la police, et plusieurs plaintes ont été déposées. Des dommages-intérêts le plus élevé possible seront demandés, afin de couvrir les frais de location des bennes et de provoquer un effet dissuasif.

D'autre part, contact a été pris avec la mairie de Chartrettes dans le but de mettre sur pied une stratégie concertée des deux communes destinée à empêcher de tels agissements.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Nous vous rappelons que tous les enfants qui souhaitent utiliser le car pour se rendre, à la rentrée prochaine, dans les établissements scolaires de Vaux, Jacques-Amyot, Branly, Melun-Nord, doivent se faire connaître de toute urgence à la mairie.

La Commission Scolaire

Echange franco-allemand entre les collèges de Vaux-le-Pénil et de Schwieberdingen

Dans le cadre de l'amitié franco-allemande, du 24 au 30 mars, des élèves du collège de Vaux ont passé un très agréable séjour en Allemagne et ont visité la région de Stuttgart en compagnie de leurs correspondants. A leur tour, ceux-ci ont été accueillis du 1^{er} au 8 juin par les familles françaises.

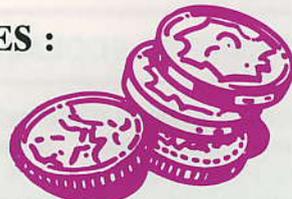
A cette occasion, les élèves ont organisé une soirée très réussie le mercredi 6 juin à la Villa du Nil; ils tiennent à remercier M. le Maire de Livry de leur avoir gracieusement prêté cette salle. Les différentes sorties en Ile-de-France et la soirée ont contribué à la réussite de cet échange qui a laissé un excellent souvenir à chacun.

Des élèves de 3^e

Nous rappelons que l'usage des tondeuses et de tous engins à moteur (tronçonneuses, motoculteurs, etc.) n'est autorisé que, du lundi au samedi, de 9 à 12 heures et de 16 à 20 heures, et, les dimanches et jours fériés, de 10 à 12 heures.

FINANCES LOCALES :

diminution de la taxe professionnelle



Dans notre précédente édition nous vous présentions les dispositions adoptées à l'unanimité par le Conseil municipal du 2 mars 1984 en ce qui concerne vos impôts locaux pour 1984, à savoir : taux des taxes d'habitation, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle inchangé, réduction de 3,3% de la taxe sur le foncier bâti.

Par suite de nouvelles dispositions propres aux impositions de 1984, nous avons révisé ces décisions lors du Conseil municipal du 4 mai : l'abaissement du taux moyen d'imposition communale conduit automatiquement à une réduction de la taxe professionnelle.

C'est donc une bonne nouvelle pour tous les commerçants et artisans locaux, leur taux d'imposition passera en 1984 de 15% à 14,71%, soit une diminution de 1,4%.

Les taux définitifs des impôts locaux sont donc les suivants :

- taxe d'habitation : 5,45%, inchangé par rapport à 1983
- taxe sur le foncier bâti : 15%, **diminution de 3,3%**
- taxe sur le foncier non bâti : 88,75%, inchangé
- taxe professionnelle : 14,71%, **diminution de 1,4%**

Prochain ramassage des objets encombrants : le lundi 15 octobre.

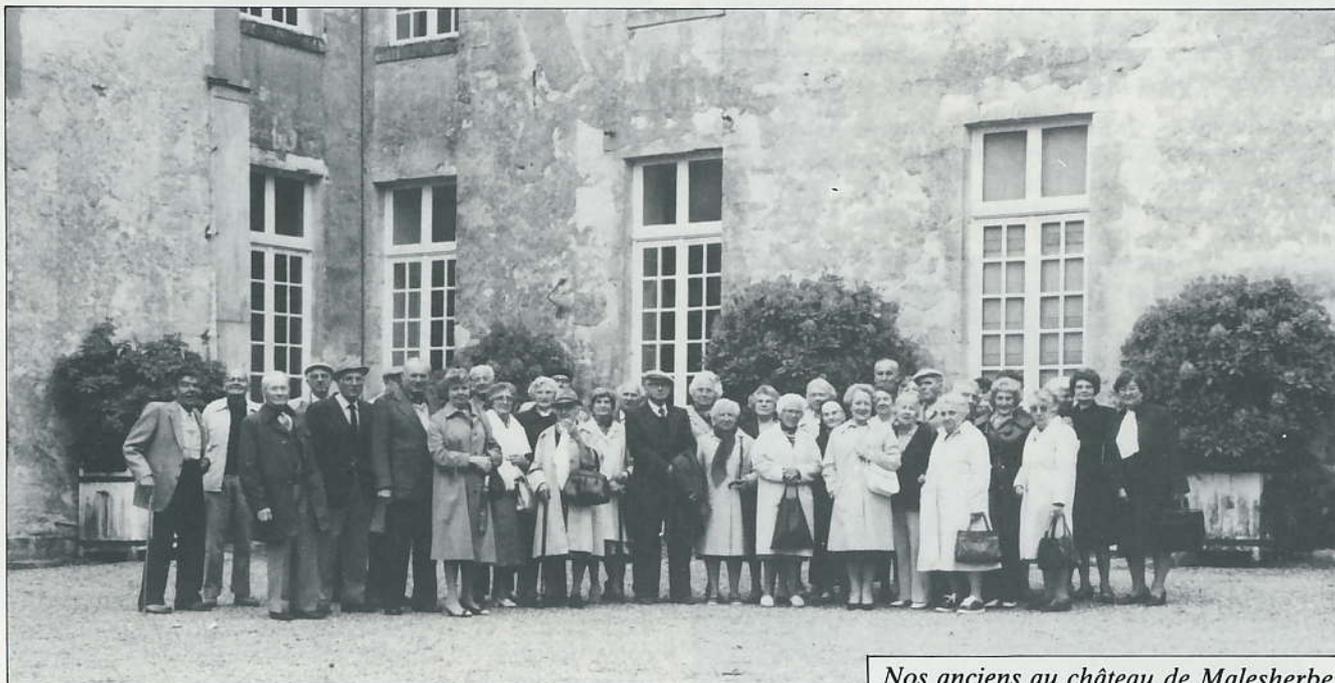
La Commission des Finances

Sortie des Anciens

Malgré la grisaille du ciel, le jeudi 7 juin, à l'initiative du Bureau d'Aide Sociale, une cinquantaine d'anciens de Livry prenaient le car en direction du château de

Malesherbes. Tapisseries, argenterie, pièces somptueuses, et bien sûr le parc, il y avait beaucoup à voir.

La pluie, heureusement, ne fit son apparition qu'au moment du retour vers l'A.L.J.E.C. où un excellent repas, auquel assistaient plusieurs adjointes et conseillères municipales, était servi aux convives dans une ambiance joyeuse. ■



Nos anciens au château de Malesherbes

La Préfecture nous communique :

J'ai l'honneur de vous informer que les dommages résultant de "l'action du vent, de la grêle et de la neige sur les toitures" ne peuvent donner lieu à des demandes de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle dans le cadre de la loi du 13 juillet 1982.

Depuis le 1^{er} janvier 1984, l'indemnisation de ces risques est prise en compte par les compagnies d'assurances dans le cadre de l'extension "Tempête, Grêle, Neige

sur les toitures" des contrats multirisques et dans les conditions suivantes :

- les assurés déjà couverts dans le cadre de la garantie "Tempête-Grêle" seront normalement indemnisés;
- les assurés qui ne se sont pas encore vu proposer cette garantie par leurs compagnies d'assurances sont automatiquement couverts dans les mêmes conditions que précédemment contre souscription de l'extension de leur contrat;
- les assurés ayant refusé cette garantie ne seront pas indemnisés.

TRAVAUX

Après la gare qui vient de faire peau neuve, c'est tout le secteur qui se transforme agréablement.

Les travaux de voirie ont pu être menés à terme malgré les intempéries de mai et de début juin. Une concertation entre les différents services a permis, en cette occasion, d'alimenter certains riverains en gaz et de supprimer quelques poteaux "téléphone". Des parkings, actuellement au nombre de onze, ont été nouvellement aménagés et éviteront le stationnement anarchique dans ce secteur pour peu que les utilisateurs veuillent bien respecter quelques règles de savoir-vivre. A ce sujet, nous rappelons que les trottoirs étant par nature réservés aux piétons, le stationnement de tous véhicules à moteur y est donc interdit.

A l'automne, nous poursuivrons l'aménagement de ce périmètre en plantant une rangée d'arbres entre le passage à niveau et la gare et des massifs d'arbustes sur les terre-pleins.

La Commission des Travaux



La rue de Melun en travaux

LE MECHOUI DU 19 MAI

La date du 19 mai avait été retenue pour le méchoui destiné à remercier les bénévoles du nettoyage des bois communaux et leurs familles. Dès 6 heures et sous la pluie, le feu était allumé et alimenté jusqu'à midi afin de donner les braises nécessaires à la cuisson, toujours sous la pluie. Au cours de la matinée, les organisateurs frôlaient le découragement mais, à midi, le ciel prenait sa livrée bleue pour accueillir la centaine de participants.

En quelques mots, le maire, Claude Forthomme, remerciait une nouvelle fois tous ceux qui avaient contribué à redonner à nos bois un aspect un peu plus engageant, précisant que nous étions la seule commune en



Seine-et-Marne à avoir réussi ce type d'action à l'aide de bénévoles (nous avons fait des envieux) et rappelant que nous recommencerions au mois de novembre.

Ensuite, et sous un soleil timide, chacun put déguster dans la joie et la bonne humeur merguez, saucisses, côtes de porc, et surtout les deux succulents agneaux préparés par le maître Daniel Hénaut, qui reçut des applaudissements mérités. Fromage et pâtisseries terminaient ce repas abondamment arrosé, et pas uniquement par les nuées.

Merci encore à tous, et rendez-vous en novembre.

Ph. B.



Le bloc-notes...

ON A GAGNÉ !!!



Les Jeux intervillages se sont déroulés le dimanche 20 mai au Mée et ont vu la victoire de l'équipe de Livry qui a brillamment effacé des mémoires notre dernière place de l'année dernière. Bravo à tous les participants et merci aux supporters venus les encourager.

N'oublions pas que en 1985 les Jeux auront lieu à Livry. Toutes les personnes intéressées par l'organisation de ces épreuves peuvent se mettre en rapport avec le Comité des Fêtes.

A.L.J.E.C.

Le week-end de l'Ascension, pendant que le foyer Gaston-Magat accueillait son 6^e Salon d'Arts, qui a connu une grosse affluence et un succès mérité (prix de sculpture à Mme Fanjol, de La Ferté-Alais, 1^{er} prix à Mme Vortisch-Anglade, de Boissettes, prix d'aquarelle à M. Coste, d'Avon, prix des visiteurs à M. Leprêtre, de Dammarie-les-Lys, mention spéciale à M. Fenneteaux pour ses magnifiques dessins), quatre jeunes de la section modélisme étaient partis défendre les couleurs de la Seine-et-Marne au concours régional à Marigny, dans la Marne. Mais déception pour nos avionneurs, le mauvais temps a entraîné l'annulation des épreuves. Ce n'est que partie remise.

Le dimanche de la Pentecôte, c'est le rallye cyclo qui mobilisait les sportifs : 160 participants sous le soleil. Trophée des 100 km à l'Amicale du Mée; club le plus représenté : l'U.S. Le Châtelet; famille de Livry la plus représentée : famille Gourdet; participant le plus âgé : M. Patey, du Châtelet (né en 1915) et le plus jeune, C. Petit, de Livry (né en 1979). Bravo à tous!

Enfin, le samedi 16 juin, les feux de la Saint-Jean ont connu une affluence record de 18 heures jusqu'à une heure avancée de la nuit.

KERMESSE SCOLAIRE

A cause des délais d'impression, ce **Livry-Info** était sous presse au moment où la Kermesse des écoles réunissait autour du groupe scolaire des Chanois parents d'élèves et amis de l'école.

Vous trouverez compte rendu et photos dans le numéro de septembre.

QUELQUES DATES A RETENIR

- 14 juillet : fête nationale
- 1^{er}, 2 et 3 septembre : fête du pays
- 7 septembre : don du sang
- 16 septembre : Livry bric-à-brac
- 6 octobre : repas des Donneurs de sang
- 20-21 octobre : exposition sur les champignons par l'A.I.P.N.E.
- 11 novembre : repas des Anciens combattants
- 17 novembre : choucroûte A.L.J.E.C.
- 1^{er} décembre : choucroûte A.L.J.E.C.
- 8 décembre : loto du Comité des fêtes
- 9 décembre : repas du B.A.S.

Kermesse paroissiale de Livry-Chartrettes le 9 septembre à Chartrettes.



Le 1^{er} mai, un cirque assez important était venu dresser son chapiteau place Mouton et a recueilli un vif succès en partie à cause de sa nombreuse ménagerie.

Composition et impression
ICN PUBLICIVIT 543.38.20

Scans Cl.Pestourie.